



Le 29 avril 2026

**Hydro-Québec**800, boul. De Maisonneuve Est, 23^e étage

Montréal (Québec) H2L 4M8

À l'attention de Christine Vadeboncoeur, chargée de projet - Environnement

Objet : **Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

Recherche d'hibernacles de couleuvres

Référence d'Englobe : 16-02508317.000-0200-EN-0300-01

Madame Vadeboncoeur,

Le présent document vise à fournir les résultats des visites de terrain réalisées à l'automne 2026 afin de valider la présence d'hibernacles de couleuvres dans la zone des travaux délimitée pour le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard.

1 Mise en contexte

Hydro-Québec a déposé une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) en janvier 2025 dans le contexte du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, lequel fait partie de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies. À l'étape de la deuxième série de questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) prévue à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE), la question QC2-23 ciblait plus particulièrement les hibernacles potentiels de couleuvres. C'est dans ce contexte qu'Hydro-Québec a demandé la recherche spécifique des hibernacles potentiels dans l'aire de travail prévue pour les travaux dans le parc Louis-Hébert.

Le présent document fournit donc l'ensemble des résultats relatifs à cette recherche, laquelle a été réalisée à l'automne 2025.

2 Zone d'inventaire

La zone d'inventaire retenue pour la recherche d'hibernacles potentiels de couleuvres correspond à l'aire des travaux requise dans le secteur où sont prévus les travaux dans le parc Louis-Hébert, et certains milieux naturels adjacents. Cette zone d'inventaire couvre une superficie de 1,4 ha (annexe A).

3 Méthodologie

L'approche méthodologique préconisée pour réaliser la recherche d'hibernacle potentiels inclut un effort de recherche au terrain dans la zone d'inventaire dans une période jugée propice par le ministère de l'Environnement, de la Faune et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP), soit à l'automne 2025. Au total, six visites, d'au minimum 1 h chacune, ont été réalisées dans la zone

d'inventaire, soit les 18 et 30 septembre 2025 ainsi que les 10, 15, 17 et 22 octobre 2025. Il est toutefois à noter qu'il n'a pas été possible d'atteindre le nombre de visites recommandé au protocole, soit entre huit et dix, en raison des conditions météorologiques (couvert nuageux, épisodes de pluie et nuits près du point de congélation) qui n'offraient que peu de fenêtres optimales pour la détection de couleuvres par recherche active au-delà de cette période.

Compte tenu de l'environnement urbain dans lequel s'inscrit le projet, le MELCCFP a relevé dans sa question QC-47 la difficulté de réaliser un inventaire à l'aide d'abris artificiels, et indiqué que la méthode d'inventaire par recherche active serait ainsi acceptée dans les circonstances propres au projet analysé. Ainsi, la méthode préconisée pour cet inventaire a été adaptée pour tenir compte de cette particularité et s'est limitée à la recherche active en se basant sur le *Protocole standardisé pour les inventaires de couleuvres et la recherche d'hibernacles au Québec* (MELCCFP, 2024¹).

Lors des déplacements dans la zone d'inventaire, une attention particulière a été portée au repérage d'hibernacles potentiels de couleuvres par la recherche de terriers de mammifères, de fondations ou de structures de vieux bâtiments, d'amoncellement de débris au sol, de souches en décomposition, de crevasses ou de rochers, lesquels peuvent servir d'abris potentiels aux couleuvres. Lorsque décelés, ces hibernacles potentiels ont d'abord été examinés afin de valider si des couleuvres s'y cachaient et, par la suite, ils ont été remis en place afin d'éviter la perturbation des microhabitats. Un GPS de type Garmin de 3 m de précision a été utilisé pour géoréférencer les observations, si requis.

Pour intensifier l'effort de recherche advenant que des hibernacles potentiels étaient répertoriés, des abris artificiels ont été aménagés à proximité. Dans un tel cas, ces abris ont été installés une semaine avant la prochaine visite. Ils étaient composés de deux bardeaux d'asphalte juxtaposés dans le respect du protocole. Au total, six abris artificiels ont été aménagés dans le contexte du projet. Il importe toutefois de noter que lors des visites subséquentes à leur aménagement, ces abris ont été, soit déplacés, soit plus en place, rendant leur efficacité réduite ou nulle. Par conséquent, l'effort de recherche des spécimens s'est limité à la recherche active de couleuvres à proximité des hibernacles potentiels.

Bien que le protocole recommande de manipuler les spécimens pour les identifier, l'espèce ciblée lors de cet inventaire, soit la couleuvre brune, se distingue très bien des autres espèces de couleuvres du Québec. En effet, la présence d'une barre verticale foncée sur les tempes de la couleuvre brune permet de la distinguer facilement des autres espèces sans la manipuler (Desroches et Rodrigue, 2004). De plus, elle a tendance à ne pas bouger lorsqu'elle est découverte sous un abri. Pour cette raison, et afin d'éviter tout stress inutile aux individus observés, le protocole d'inventaire spécifique à ce projet précisait de n'effectuer aucune manipulation des couleuvres observées, notamment car l'objectif était de valider la présence d'hibernacle potentiel de couleuvres.

¹ MELCCFP. 2024. *Protocole standardisé pour les inventaires de couleuvres et la recherche d'hibernacles au Québec*. Gouvernement du Québec, Québec, 26 p. et annexes

4 Résultats

Les conditions météorologiques lors des visites étaient propices à la réalisation de l'inventaire de couleuvres, bien que relativement chaudes : entre 12,8 et 26,9 °C, sans précipitations. Ces conditions peuvent favoriser l'observation des activités d'exposition au soleil et de déplacement des couleuvres à proximité des hibernacles potentiels. En effet, entre la mi-août jusqu'en octobre, les couleuvres se réunissent généralement autour des hibernacles et s'exposent au soleil à proximité lors des journées plus chaudes (MFFP, 2018²).

De manière générale, peu de débris et d'autres objets étaient présents au sol, lesquels auraient pu servir d'abris aux couleuvres dans la zone d'inventaire, à l'exception d'un buton adjacent à la piste cyclable longeant la limite sud de la zone d'inventaire (figure 1). Au total, cinq hibernacles potentiels ont été répertoriés en périphérie de ce buton (tableau 1). Les photographies sont disponibles à l'annexe B.

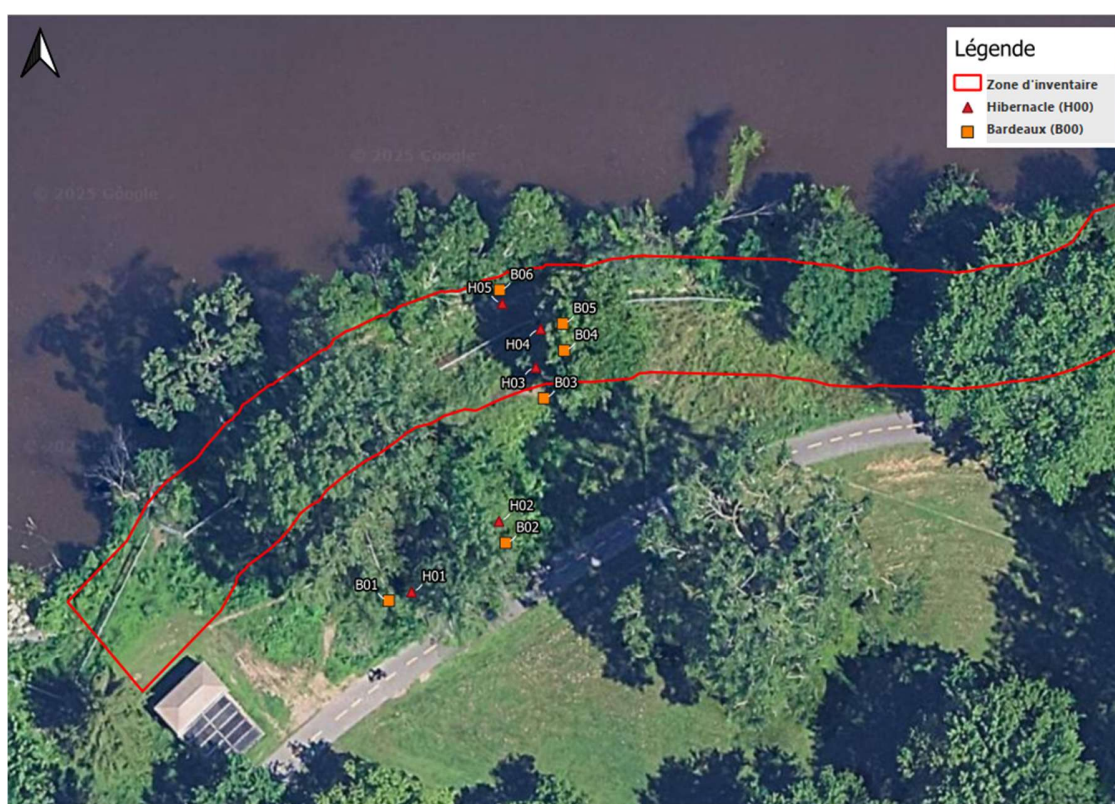


Figure 1 : Position des hibernacles potentiels de couleuvres répertoriés dans la zone d'inventaire en septembre et en octobre 2025

² Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). 2018. *Protocole d'inventaire des couleuvres au Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval. Janvier 2018. 14 p.

Tableau 1 : Caractéristiques des hibernacles potentiels

Identifiant	Type	Nombre d'ouverture	Substrat	Profondeur (m) ¹	
				Horizontale	Verticale
H01	Terrier	1	Sable	1,2	0,9
H02	Roches	6	Roche/sable	0,3	0,6
H03	Terrier/souche	3	Sable	1,2	0,5
H04	Roches	3	Roche/sable	0,6	1,2
H05	Roches	3	Roche/sable	0,6	0,9

1. La profondeur (horizontale et verticale) des hibernacles a été mesurée à l'aide d'un galon à mesurer. Par conséquent, il est possible que des ouvertures et des crevasses plus profondes soient présentes dans les hibernacles potentiels.

Bien que des hibernacles potentiels aient été relevés dans la zone d'inventaire, aucune couleuvre n'a été observée lors des visites au terrain en 2025. À chacune des visites, plusieurs objets (p. ex. roches, branches et souches) ont été soulevés, mais n'ont pas permis d'observer de couleuvres. Rappelons que les abris artificiels qui avaient été aménagés à proximité des hibernacles potentiels pour intensifier l'effort de recherche ont été déplacés ou ont disparu suivant leur mise en place, ce qui témoigne de la difficulté réelle de réaliser ce type d'inventaire en milieu fréquenté.

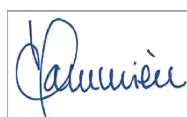
Au terme de l'inventaire, il se dégage qu'une portion de la zone d'inventaire présente un certain potentiel d'hibernacles pour les couleuvres, lequel se concentre en périphérie d'un buton adjacent à la piste cyclable. Toutefois, il est peu probable qu'ils aient été utilisés par les couleuvres lors de la saison hivernale 2026 comme aucun spécimen n'a été observé.

5 Conclusion

Un inventaire des hibernacles potentiels de couleuvres a été réalisé en septembre et en octobre 2025 dans une zone d'inventaire correspondant à l'aire de travail requise pour effectuer la réfection du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard dans le secteur du parc Louis-Hébert. Au total, cinq hibernacles potentiels ont été répertoriés dans la zone d'inventaire, tous situés en périphérie d'un buton se trouvant en marge de la piste cyclable. Toutefois, leur utilisation par les couleuvres est jugée peu probable pour la saison hivernale 2026 comme aucun spécimen de couleuvre n'a été observé lors de chacune des visites réalisées.

Nous espérons que les informations présentées dans ce document sont conformes à vos attentes. Si toutefois des précisions d'avaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec Catherine Lalumière par courriel à catherine.lalumiere@englobecorp.com.

Veillez accepter, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Catherine Lalumière, biologiste, MBA
Chargée de projet et directrice de service
Études environnementales et
changements climatiques

Registre des révisions et émissions

N° DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
0A	17 mars 2026	Émission de la version préliminaire pour commentaires
00	30 mars 2026	Émission de la version finale signée
01	29 avril 2026	Émission de la version finale révisée signée

Déclaration de propriété et de confidentialité

Le présent rapport a été préparé par Englobe Corp. (« Englobe ») pour l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à laquelle il est adressé (le « Client ») et aux seules fins décrites dans l'entente conclue entre Englobe et le Client (l'« Entente »). Le contenu de ce rapport, incluant toutes les données, analyses et recommandations, est confidentiel et la propriété exclusive d'Englobe et/ou du Client.

Propriété et utilisation

Tous les droits de propriété intellectuelle liés à ce rapport demeurent la propriété exclusive d'Englobe. Sous réserve qu'il ait acquitté intégralement les honoraires dus à Englobe aux termes de l'Entente, le Client bénéficie d'une licence limitée et non transférable pour utiliser le rapport uniquement aux fins prévues dans l'Entente. Toute utilisation du rapport doit tenir compte des objectifs, de la portée, des limites du rapport, ainsi que de l'état des connaissances scientifiques au moment de sa préparation.

Le rapport contient des informations confidentielles appartenant à Englobe. Toute reproduction, distribution ou adaptation du rapport, en tout ou en partie, est strictement interdite sans le consentement préalable écrit d'Englobe. Le rapport doit être lu et interprété dans son intégralité. L'extraction ou l'utilisation d'extraits du rapport est interdite sans autorisation écrite préalable.

Limitation de responsabilité

Le présent rapport a été préparé conformément aux règles de l'art et selon la norme de diligence et de compétence habituellement observée par un membre raisonnable et compétent de la même profession dans le cadre de la prestation de services similaires au moment et à l'endroit où les services ayant mené à la production de ce rapport ont été rendus. Sous réserve de ce qui précède, Englobe ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, notamment en ce qui concerne l'exhaustivité, l'exactitude ou la pertinence des informations contenues dans ce rapport.

Englobe décline expressément toute responsabilité à l'égard :

- De toute utilisation du rapport au-delà des fins pour lesquelles il a été destiné, telles que décrites dans l'Entente ;
- De toute utilisation du rapport ou de toute partie de celui-ci par des tiers sans l'autorisation écrite préalable d'Englobe ;

De toute reproduction, diffusion ou adaptation non autorisées du présent rapport.

Annexe A

Répertoire cartographique



Annexe B

Répertoire photographique



Photo 1 : Hibernacle potentiel H01



Photo 2 : Hibernacle potentiel H02



Photo 3 : Hibernacle potentiel H03



Photo 4 : Hibernacle potentiel H04



Photo 5 : Hibernacle potentiel H05



eNGLOBE